

**Ondes et Micro-informatique**  
**Radio-club de Cestas F6KUQ**  
**Chateau de Choisy**  
**33610 CESTAS**

Ref: Procès verbal 2013/004

**Objet : Assemblée Générale Ordinaire du 10 Janvier 2014**

La Séance est ouverte à 21h20.

**Présents :**

Balard Francois, Batbie Michel, Cabanne Jack, Claret Hervé, Claret Roger, Deletage Christian, Desveaux Didier, Dupont Serge, Dupuch Yannick, Escourrou Laurent, Faure Jacques, Ferté Philippe, Fleury Thierry, Gazeau Roger, Geroni Nicolas, Gomez Toni, Leprieur Jean-Claude, Michel-Brunetti Yann, Richard Christian, Roussel Christian, Tiffon Eric, soit 21 adhérents présents.

**Pouvoirs**

Dumas Jean-Pierre et Broudin Jean-Luc à Christian Roussel

Soit un total de 23 présents ou représentés sur 31 adhérents.

**1- Accueil du président**

La séance est ouverte par Jacques Faure qui souhaite la bienvenue à l'assemblée.

**2- Rapport Moral**

Le rapport moral est présenté par Jacques Faure qui passe en revue les activités de l'année:

- Participation au championnat de France (coupe du REF);
- Participation au salon de Marcheprime en collaboration avec F5KAY;
- Radiobroc 2013, 9eme édition dont un bilan est présenté par Philippe Ferté;
- Sortie pour la partie THF de la coupe du REF;
- Forum des associations de Cestas.

Parmi les activités prévues en 2014:

- Participation à la coupe du REF HF (prévoir planning);
- Radiobroc 2014 : La réunion préparatoire est à fixer en CA;
- Réglage de la speakerbeam : F5EOT est chargé de l'organiser;
- Participation possible à la journée des Chateaux (18 Mai);
- Participation en portable à la coupe du REF THF depuis Martillac pour la 4eme année;
- Journée des Moulins le 15 Juin (peut-etre depuis Rouillac);
- Radio Orientation: Circuits RX faits. La mise en boîte est à étudier;
- Fetes de Marcheprime : Participation à décider ultérieurement en fonction des volontaires (mauvais ressenti en 2013);
- Forum des associations de Cestas en septembre;
- Repas du club : F8BWM propose un repas le samedi 15 Mars à midi aux Ailes à Léognan. Prix 25 €. Dans l'assistance, 26 participations sont confirmées.. Chèques à remettre à Yann pour le 8 Mars (Radiobroc) dernier délai. Contact: yann.michel@neuf.fr
- F8BWM a trouvé un site pour une potentielle sortie (village de vacances Bosc Negre à Lacapelle-Biron (47). A envisager pour l'automne.

Vote du Rapport Moral : Par vote à main levée, le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.

**3- Rapport Financier**

Le rapport financier est présenté par Philippe Ferté (voir annexe).

Vote du Rapport Financier : Par vote à main levée, le Rapport Financier est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

#### 4- Modification de règlement intérieur

Il est proposé de modifier le RI afin d'indiquer que l'assemblée générale se déroule en Janvier (et non en Décembre comme indiqué actuellement).

Vote de la modification : Par vote à main levée, la proposition est adoptée à l'unanimité

#### 5- Cotisation 2014

La question du maintien de la cotisation est mise aux voix par vote à main levée. Par vote à l'unanimité moins un vote contre, la cotisation 2014 reste inchangée, soit 30 EUR pour la cotisation au club seul ou 35 EUR pour la cotisation Club+FRAG, le club reversant dans ce dernier cas un total de 10 EUR à la FRAG.

#### 6- Cours pour l'examen

Eric Tiffon présente un bilan de l'activité formation pour 2013 (participation en baisse et un succès à l'examen - voir annexe)

#### 7 - Projets/activités

Ce point ayant été traité pendant le rapport moral, nous passons à la suite.

#### 8 - Renouvellement des représentants FRAG

Sont évoquées les évolutions envisagées suite aux nouveaux statuts adoptés par le REF.

Vote : Par vote à main levée et à l'unanimité, les représentants du club auprès de la FRAG pour l'année 2014, siégeant au CA de la FRAG, sont Laurent Escourrou (F4DGO) et Michel Batbie (F5EOT).

#### 9- Questions diverses

- F4DGO évoque les résultats du concours THF et les améliorations à mettre en place.
  - F5AUW rappelle la participation à l'expédition Patiras avec le club F6KDQ.
  - F5AUW propose de remplacer (permuter) l'antenne VHF du club afin d'utiliser celle ci en portable lors du concours.
- Accord de l'assemblée.

#### 10 - Renouvellement du tiers sortant du CA

Sont Sortants : Michel Batbie, Eric Tiffon, Philippe Ferté, Jean-Pierre Dumas.

Est aussi sortant Joel Rollet qui n'a pas adhéré cette année.

Sont candidats:

Michel Batbie, Eric Tiffon, Philippe Ferté, Laurent Escourrou

Avec l'accord de l'assemblée, il est procédé au vote à main levée.

Nombre de votants : 21 présents + 2 pouvoir = 23

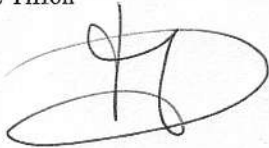
Résultats:

Michel Batbie (F5EOT)	21 voix pour, 1 contre, 1 abstention.
Eric Tiffon (F5NSL)	22 voix pour, 1 contre.
Philippe Ferté (F8EJK)	21 voix pour, 1 contre, 1 abstention.
Laurent Escourrou (F4DGO)	22 voix pour, 1 abstention.

Les quatre candidats sont élus.

La séance est levée à 23H17

Le Secrétaire,  
Eric Tiffon



Le Président,  
Jacques Faure



Page 2 de 2

# Compte de résultat

## Association ONDES ET MICRO-INFORMATIQUE BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2013

### DEPENSES 2013

ARCEP Licence	92		
Cotisation Ref Union	68		
Assurances	77		
Téléphone	198,06	435,06	12,5%
Aménagement et entretien	0		
AG-Contest	122,49		
Représentation	460,91		
Secrétariat	370,94		
Cotisation FRAG	220	1174,34	33,8%
Achat doc. Techniques	0		
Maintenance radio	0		
Achat matériel de fab. Et radio	1865,59	1865,59	53,7%

**TOTAL DEPENSES 2013**

**3474,99 €**

<b>RECETTES 2013</b>	<b>2514,81 €</b>
<b>DEPENSES 2013</b>	<b>3474,99 €</b>
<b>Total des mouvements</b>	<b>-960,18 €</b>

### RECETTES 2013

Cotisations membres	1008,5	40,1%
Autre	1061,2	42,2%
Subvention 2013	415	16,5%
Intérêts et livret CA	30,11	1,2%

**TOTAL RECETTES 2013**

**2514,81 €**

# Bilan financier

## Solde trésorerie au 31-12-2012

Compte chèque	3775,79 €
Compte livret CA	1338,28 €
Caisse	0 €
<b>TOTAL TRESORERIE 2012</b>	<b>5114,07 €</b>

## Solde trésorerie au 31-12-2013

Compte chèque	3060,27 €
Compte livret CA	1368,39 €
Caisse	0 €
<b>TOTAL TRESORERIE 2013</b>	<b>4428,66 €</b>

<b>TRESORERIE 2013</b>	<b>4428,66 €</b>
<b>TRESORERIE 2012</b>	<b>5114,07 €</b>
<b>Total des mouvements</b>	<b>-685,41 €</b>

Régularisation **comptable** sur le bilan suite à audit des comptes 2012 et 2013 : +274,77€

Assemblée Générale du 10 Janvier 2014

LES COURS DE PREPARATION A L'EXAMEN

Année calendaire 2013

- 14 Séances (en forte baisse - par absence de candidat avant la rentrée)
- 2 participants dont 1 avant l'été et 1 depuis la rentrée

Nicolas Geroni ( 6 séances)

Christian Deletage ( 8 séances)

Un succès à l'examen:

Nicolas Geroni est devenu F4HEH en Mars 2013

Eric Tiffon



## REGLEMENT INTERIEUR

### LES MEMBRES

#### **Article 1**

Toute personne désirant faire partie de l'Association « Ondes et Micro-Informatique » doit adresser au siège, après l'avoir dûment complété, le bulletin d'adhésion qui lui sera fourni sur sa demande, gratuitement, par le secrétariat.

Ce bulletin, contresigné par deux membres de l'Association, et accompagné du montant de la cotisation annuelle, sera transmis au secrétariat de l'Association.

Toute demande émanant d'un mineur doit être, en plus, contresignée par son représentant légal.

L'adhésion à l'Association ne saurait, en aucun cas, dispenser les membres de l'obligation de se conformer aux lois et décrets, arrêtés et règlements en vigueur régissant les stations de radio amateurs. Ils doivent toutefois être en possession de l'autorisation légale (licence) avant de procéder à toute émission.

#### **Article 2**

Le montant de la cotisation annuelle est fixé par l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration.

La cotisation part du **1<sup>er</sup> janvier** au **31 décembre**. Lors d'une adhésion en cours d'année, il est demandé autant de dixièmes que de mois restants à courir. Si un membre ne renouvelle pas sa cotisation avant le **28 février**, il recevra du secrétariat un rappel. Si au **30 mars** il n'a toujours pas réglé, il pourra être déchu de sa qualité de membre.

Un membre radié en cours d'exercice verra le reliquat de sa cotisation acquit à l'association et ne pourrait prétendre à sa restitution.

Un exemplaire de ce règlement sera fourni à chaque nouveau membre au moment de son adhésion.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **Article 3**

L'élection du Conseil d'Administration a lieu à bulletin secret et à la majorité des votants. En cas d'égalité dans le nombre de voix, sera élu le candidat le plus âgé. Cette élection se fera lors de l'Assemblée Générale ordinaire qui a lieu dans le courant du mois de janvier.

### GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE

#### **Article 4**

La prise en charge des frais des administrateurs se fera sur présentation de justificatif et sera affectée d'un coefficient égal ou inférieur à 1, fixé par le Conseil d'Administration, en fonction des possibilités financières de l'exercice.

#### **Article 5**

Il s'agit de mettre en place un système de gestion basé sur deux principes :

- 1 - l'équilibre budgétaire,
- 2 - les choix financiers cohérents et contrôlés.

Pour respecter le premier principe, chaque fin d'année, le montant total des ressources de l'Association sera établi (bilan). Il en sera déduit un budget prévisionnel pour le nouvel exercice.

#### **Article 6**

La gestion comptable propre sera assurée par le bureau exécutif, au maximum une fois par trimestre, lors des réunions.

*Le PRESIDENT*